

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.2019.04.10-011 – Adoption du Compte de gestion de l'exercice 2018 – Ville de Parempuyre.

L'an deux mil dix neuf, le dix avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 21
- Nombre de procurations : 8
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2019

**PREFECTURE
DE GIRONDE
15 AVR. 2019
Bureau du Courrier**

Madame Annie PONS a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne		X	FLOIRAC Nicole
MAUREL Daniel		X	KRATA Rajaa
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
PONS Annie	X		
BARLAND François	X		
BRIC Jean-François	X		
SEILLADE Jeanine		X	de FRANÇOIS Béatrice
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline		X	DERVIEUX Benjamin
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	SEINTIGNAN Jean-Michel
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole			SAUX Brigitte
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard		X	VALLEJO Annie

DEL.2019.04.10-011 – Adoption du Compte de gestion de l'exercice 2018 – Ville de Parempuyre.

Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le comptable municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

- ❖ - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 en précisant qu'il n'y a pas eu de journée complémentaire,
- ❖ - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- ❖ - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal est invité à examiner le Compte de Gestion 2018, présenté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	SOLDE des deux sections
RECETTES			
. Prévisions budgétaires	8 653 452,00 €	8 835 552,00 €	
. Recettes nettes	3 042 468,84 €	8 456 963,51 €	
DEPENSES			
. Autorisation budgétaire	8 653 452,00 €	8 835 552,00 €	
. Dépenses nettes	4 543 869,94 €	7 619 846,69 €	
Résultat de l'exercice			
. Excédent		+ 837 116,82 €	
. Déficit	- 1 501 401,10 €		- 664 284,28 €
Avec les soldes reportés de 2017			
. Excédent d'investissement	+ 553 937,57 €		+ 553 937,57 €
. Excédent fonctionnement		+ 400 000,00 €	+ 400 000,00 €
Sous total	- 947 463,53 €	+ 1 237 116,82 €	+ 289 653,29 €
Restes à réaliser	+ 924 907,21 €		+ 924 907,21 €
TOTAL	- 22 556,32 €	+ 1 237 116,82 €	+ 1 214 560,50 €

Soit,

Section de fonctionnement

. Excédent 2018 :	+ 837 116,82 €
. Résultats antérieurs reportés :	+ 400 000,00 €
. Résultat de clôture de fonctionnement :	+ 1 237 116,82 €

Section d'investissement

. Déficit 2018 :	- 1 501 401,10 €
. Excédent exercice précédent	+ 553 937,57 €
. Résultat de clôture d'investissement	- 947 463,53 €
. Solde de report d'investissement (restes à réaliser)	+ 924 907,21 €
. Résultat d'investissement cumulé :	- 22 556,32 €

SOIT UN RESULTAT CUMULE 2018 DE :

. Excédent de fonctionnement :	+ 1 237 116,82 €
. Déficit d'investissement :	- 22 556,32 €
. Résultat :	+ 1 214 560,50 €

Le rapporteur déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas d'observation, ni de réserve de sa part.

Si tel est votre avis, dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir approuver le Compte de Gestion 2018 de Monsieur le Trésorier.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ayant entendu l'exposé de Monsieur DERVIEUX
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

PREFECTURE
DE GIRONDE
15 AVR. 2019
Bureau du Courrier

✚ **Approuve** le Compte de Gestion de l'exercice 2018 tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,



Béatrice de François
Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 10 avril 2019
Le Maire
Béatrice de FRANÇOIS

